



CHARTRE DU NAGEUR

GROUPE COMPETITION

A joindre au dossier d'inscription

Le CNC organise les activités de natation, natation artistique et water polo, affilié à la Fédération Française de Natation, le club assure la promotion des valeurs sportives et citoyennes que véhicule le sport. Les membres du bureau sont tous des bénévoles. Soucieux de voir ses adhérents souscrire à ses valeurs et aussi de préserver une forte cohésion entre tous ses membres, le club a élaboré une charte à l'attention des nageurs et nageuses en compétition.

La charte signée au début de chaque saison sportive représente un engagement moral de la part de l'adhérent. Elle servira tout au long de la saison sportive. Elle fixe quelques règles de bon sens et de fonctionnement, que chaque nageur aura à cœur de respecter pour son bien-être et celui des autres. De ce fait, le non-respect répété d'une des règles fera l'objet d'un entretien visant au rappel des engagements. Si la persistance des faits est constatée, une mesure temporaire ou définitive proposée au bureau directeur sera mise en œuvre.

L'ambition du club est d'associer les nageurs à deux objectifs prioritaires complémentaires :

« Réussite sportive et convivialité entre tous »

ENGAGEMENT DU NAGEUR

ENTRAINEMENT

La régularité à l'entraînement est la pierre angulaire de la performance sportive.

La fréquence des entraînements est déterminée par le projet sportif en fonction du niveau, de la catégorie d'âge et de l'investissement. Le nageur doit participer à un maximum d'entraînements correspondant à son niveau de pratique.

- Toute absence prolongée doit être justifiée auprès de l'entraîneur. Toute sortie avant l'heure doit être demandée par les parents à l'entraîneur par écrit (mail, sms, écrit)

Les vestiaires collectifs sont accessibles 15min avant le début du cours (vestiaires individuels interdits). Le temps passé dans les vestiaires ne fait pas partie de la séance, je veille donc à arriver avant et être à l'heure et en tenue sur le bord du bassin. La douche est obligatoire avant chaque séance. L'entrée dans l'eau n'est possible qu'en présence et avec l'autorisation du coach. Si je suis prêt en avance je m'échauffe à sec au bord du bassin.

Le nageur doit se présenter à l'entraînement avec le matériel adéquat.

L'entraîneur est responsable des nageurs, sur les horaires d'entraînements au bord du bassin. Les parents sont responsables de leur enfant avant et à la fin de l'entraînement, dans les vestiaires et sous les douches. De ce fait, il se doit d'adopter un comportement irréprochable. Tout écart de comportement constaté sera sanctionné.

COMPETITION OU MATCH

Elles sont définies par l'entraîneur en fonction de la planification. Un planning sera établi dès lors que tous les calendriers seront connus. Cependant, des aménagements pourront être effectués au cours de la saison (ajout, remplacement ou suppression d'une compétition ...). Les interclubs (toutes catégories, jeunes et avenirs) sont des compétitions par équipe. Ne pas y participer pourra entraîner le forfait de l'équipe entière.

Les entraîneurs font le choix des différents engagements et explicitent leur choix aux nageurs

Le nageur représente son club. A ce titre il doit porter une tenue décente, ainsi que celle du club au bord du bassin. **La tenue du club est obligatoire.**

J'encourage tous les nageurs de mon club lors des compétitions individuelles et par équipe. Je suis avec l'ensemble du groupe sportif pendant les repas et les manifestations

Le CNC prend à sa charge les coûts liés aux engagements auprès de la FFN (de 1.50€ à plusieurs dizaine d'euros par compétiteur) . **En cas de forfait non déclaré ou de dernière minute, une facture à la hauteur des frais engagés par le Club et de l'amende forfait prévu par la Fédération (60€) sera envoyée aux responsables légaux du nageur.**

Les compétitions ont besoin d'officiels pour avoir lieu, les volontaires sont les bienvenus. Des formations régulières sont organisées pour les bénévoles, arbitres, chrono, table de marque... N'hésitez pas à transmettre vos possibilités aux coaches ou au bureau du club. Pour information, les formations et tenues sont prises en charge par le club et sont possibles à partir de 12 ans pour la natation artistique, 14 ans pour la natation et 16 ans pour le waterpolo. Sans ces arbitres le club paie des pénalités à la FFN.

Il est demandé aux parents des nageurs, de participer au covoiturage lors des compétitions, les coaches n'ont pas à prendre leur véhicule personnel durant les déplacements. Si c'est le cas, il sera demandé une participation financière aux enfants non accompagnés d'un parent : **4€ par personne pour les déplacements dans le Finistère ou un montant calculé à 0,10€ du kilomètre pour les compétitions en dehors du Finistère. Il est en de même pour les déplacements avec nuit sur place, il sera demandé au moins un parent accompagnateur pour permettre aux coaches d'être complètement focaliser sur la réussite des nageurs. La participation financière lors des déplacements avec nuitée est de 7€ par repas et 20€ par nuit. Une facture trimestrielle vous sera adressée.**

Lors des compétitions ou matchs à domicile, l'organisation demande beaucoup de bénévoles. Il vous sera demandé de participer pour la bonne gestion de cette journée, plus il y a de monde, moins il y a de travail ! (Buvette, installation, rangement...)

Concernant les matchs de water-polo à domicile, un planning en début de saison, indiquera les personnes responsables de l'installation, du rangement, de la collation pour chaque match, à vous de vous organiser.

En cas de demande des entraîneurs, des dirigeants, ou de mon plein grès : vous pouvez être amené à réaliser des actions bénévoles. Aider à l'organisation d'une compétition, soutenir les éducateurs à l'encadrement des groupes, proposer des actions pour financer des activités sportives (stages ou tenue par exemple).

Fait le

Signature du nageur

signature du responsable légal